Association Comité des Oeuvres Sociales du Personnel Municipal

Hôtel de Ville

13130 BERRE L'ETANG

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Activité principale de l'association : OEUVRES SOCIALES AU PROFIT DU PERSON. COMMUNAUTAIR

Nous vous présentons ci-après le dossier de l'exercice.

Fait à SALON DE PROVENCE
Le 22/09/2026

Thierry BERGER
Expert Comptable

MOZAIK CONSEIL ET EXPERTISE
455 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

13300 SALON DE PROVENCE
04.90.44.72.56

Association Comité des Oeuvres Sociales du Personn

Hôtel de Ville

13130 BERRE L'ETANG

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- Bilan actif-passif	*1 et 2*
- Compte de résultat	*3 et 4*
- Evaluation des contributions volontaires	*5*
- Détail bilan	*6 et 7*
- Détail Compte de résultat	*8 et 9*
- Annexe	*10 à 14*

MOZAIK CONSEIL ET EXPERTISE
455 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

13300 SALON DE PROVENCE
04.90.44.72.56

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	367	367				
	Autres immobilisations corporelles	1 273	1 273				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15		15	15		
	Total I	1 655	1 640	15	15		
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	5 500		5 500	646	4 854	751.39
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	42 849		42 849	37 438	5 411	14.45
	Charges constatées d'avance (3)	466		466	480	14-	2.92-
	Total III	48 815		48 815	38 564	10 251	26.58
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	50 470	1 640	48 830	38 579	10 251	26.57

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	29 251	16 267	12 984	79.82
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	9 530	12 984	3 453-	26.60-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	38 781	29 251	9 530	32.58
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 049	9 329	720	7.72
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	10 049	9 329	720	7.72
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	48 830	38 579	10 251	26.57

(1) Dont à plus d'un an — 10 049 — 9 329
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services	113 420	87 121	26 299	30.19
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	362 455	358 750	3 705	1.03
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations				
Autres produits		1 416	1 416-	100.00-
Total I	475 875	447 288	28 588	6.39
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	350	700	350-	50.00-
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	152 526	125 992	26 534	21.06
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	176 623	171 374	5 249	3.06
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association	107 849	107 206	643	0.60
Autres charges (2)	29 040	29 090	50-	0.17-
Total II	466 388	434 362	32 026	7.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	9 488	12 926	3 438-	26.60-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	43	58	15-	25.93-
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	43	58	15-	25.93-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	43	58	15-	25.93-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	9 530	12 984	3 453-	26.60-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Impôts sur les bénéfices (IX)				
Total des produits (I+III+V+VII)	475 918	447 345	28 573	6.39
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	466 388	434 362	32 026	7.37
Solde intermédiaire	9 530	12 984	3 453-	26.60-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	9 530	12 984	3 453-	26.60-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature				
Prestations en nature		17 503	17 503-	100.00-
Bénévolat				
TOTAL		17 503	17 503-	100.00-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens		17 503	17 503-	100.00-
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL		17 503	17 503-	100.00-

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL ET OUTILLAGE	367	367		
28154000 D.A.P.MATERIEL ET OUTILLAGE	367-	367-		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21840000 MOBILIER	1 273	1 273		
28184000 AMORT. MOBILIER	1 273-	1 273-		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	15	15		
27600000 PARTS SOCIALES	15	15		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15	15		
AUTRES CREANCES	5 500	646	4 854	751.39
40110000 FOURNISSEURS:BIENS ET SERVICES	5 500	568	4 932	868.31
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		78	78-	100.00-
DISPONIBILITES	42 849	37 438	5 411	14.45
51220000 CREDIT MUTUEL	40 672	35 221	5 451	15.48
51230000 LIVRET BLEU CREDIT MUTUEL	2 029	1 986	43	2.16
53100000 CAISSE	148	231	83-	35.91-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	466	480	14-	2.92-
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	466	480	14-	2.92-
TOTAL ACTIF CIRCULANT	48 815	38 564	10 251	26.58
TOTAL GENERAL	48 830	38 579	10 251	26.57

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
REPORT A NOUVEAU	29 251	16 267	12 984	79.82
11000000 EXCEDENT A REPORT	29 251	16 267	12 984	79.82
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	9 530	12 984	3 453-	26.60-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	38 781	29 251	9 530	32.58
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 049	9 329	720	7.72
40810000 FOURNIS : FACT NON PARVENUES	10 049	9 329	720	7.72
TOTAL DETTES	10 049	9 329	720	7.72
TOTAL GENERAL	48 830	38 579	10 251	26.57

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE BIENS ET SERVICES	113 420	87 121	26 299	30.19
70610000 PARTICIPATIONS VOYAGES LOISIRS	58 718	35 114	23 604	67.22
70620000 VENTES CHEQUES VACANCES	54 370	51 640	2 730	5.29
70640000 PARTICIPATIONS PHOTOS CINE	333	368	35-	9.52-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	362 455	358 750	3 705	1.03
74000000 SUBVENTION MUNICIPALE	362 455	358 750	3 705	1.03
AUTRES PRODUITS		1 416	1 416-	100.00-
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION		1 416	1 416-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	475 875	447 288	28 588	6.39
ACHATS DE MARCHANDISES	350	700	350-	50.00-
60720000 ACHATS SPECTACLES DIVERS	350	700	350-	50.00-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	152 526	125 992	26 534	21.06
60410000 ACHATS VOYAGES SORTIES	84 730	61 982	22 748	36.70
60420000 ACHATS CHEQUES VACANCES	54 370	51 810	2 560	4.94
60630000 PETITE FOURNIT/MATERIEL DIVERS	6		6	
60640000 FOURN ADMINISTRATIVES	18		18	
61610000 MULTIRISQUES LOCAUX	1 030	892	138	15.47
62260000 HONORAIRES	10 599	9 583	1 016	10.60
62380000 DIVERS POURBOIRES,DONS COURANT	50	100	50-	50.00-
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMUNICAT	697	658	39	5.98
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMIL	191	158	34	21.43
62780000 COMMISSIONS A.N.C.V.	834	809	25	3.09
SALAIRES ET TRAITEMENTS	176 623	171 374	5 249	3.06
64110000 REMUNERATION PERSONNEL	176 623	171 374	5 249	3.06
SUBVENTIONS ACCORDEES PAR L'ASSOCIATION	107 849	107 206	643	0.60
65710000 PRIMES NAISSANCES	1 000		1 000	
65720000 PRIMES MARIAGE	100		100	
65730000 PRIMES DEPART RETRAITE	2 314	2 655	341-	12.84-
65770000 RENTREE SCOLAIRE	14 050	16 181	2 131-	13.17-
65790000 ARBRES DE NOEL/CADEAUX/REPAS	46 668	50 034	3 366-	6.73-
65791000 REPAS-CAD-COLIS-PRIM RETRAITES	43 716	38 335	5 381	14.04
AUTRES CHARGES	29 040	29 090	50-	0.17-
65630000 PARTICIPATION CHEQUES VACANCES	29 030	29 090	60-	0.21-
65800000 CHARGES DIVERSES	10		10	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	466 388	434 362	32 026	7.37
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 488	12 926	3 438-	26.60-
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	43	58	15-	25.93-
76300000 REVENUS DES AUTRES CREANCES	43	58	15-	25.93-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	43	58	15-	25.93-
RESULTAT FINANCIER	43	58	15-	25.93-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	9 530	12 984	3 453-	26.60-
TOTAL PRODUITS	475 918	447 345	28 573	6.39
TOTAL DES CHARGES	466 388	434 362	32 026	7.37
SOLDE INTERMEDIAIRE	9 530	12 984	3 453-	26.60-
EXCEDENTS OU DEFICITS	9 530	12 984	3 453-	26.60-

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	10
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	10
Permanence ou changement de méthodes	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	11
Etat des amortissements	12
Tableau de variation des fonds propres	12
Etat des provisions	12
Etat des échéances des créances et des dettes	12
Composition du capital social	12
Evaluation des immobilisations corporelles	12
Evaluation des créances et des dettes	12
Charges à payer	13
Charges et produits constatés d'avance	13
Subventions d'équipement	13
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Valorisation des contributions volontaires	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	14
Montant des engagements financiers	14
Informations en matière de crédit bail	14

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 48 830.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un excédent de 9 530.40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

-Description de l'objet social de l'entité :
Le C.O.S.P.M. a pour objet d'organiser au profit de ses adhérents et leurs ayants droit définis dans le règlement intérieur, des activités de loisirs, de détente et divers autres services.
-Description de la nature et du périmètre des activités et missions sociales réalisées :
Missions sociales : chéques vacances, chéques cadhoc (actifs et retraités), rentrées scolaire destinée aux collégiens, lycéens et étudiants.
Evènements : naissance, mariage, départ à la retraite.
Activités de loisirs : voyages, locations, week end, soirées.
Noel aux actifs : cadeaux : 60 € par personne.
Noel aux enfants : jouets, spectacles, gouter.
Noel aux retraités : cadeaux et repas.
-Description des moyens mis en oeuvre :
Subvention de la mairie de Berre l'Etang et participation des agents.
Secrétariat , CA, responsable et trésorier.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Subvention en hausse de : 3705 €

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	367		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 273		
TOTAL	1 640		
Prêts, autres immobilisations financières	15		
TOTAL	15		
TOTAL GENERAL	1 655		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			367	367
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 273	1 273
TOTAL			1 640	1 640
Prêts, autres immobilisations financières			15	15
TOTAL			15	15
TOTAL GENERAL			1 655	1 655

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	367			367
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 273			1 273
TOTAL	1 640			1 640
TOTAL GENERAL	1 640			1 640

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Report à nouveau	16 267		12 984	0	29 251
Excédent ou déficit de l'exercice	12 984			3 453	9 530
Situation nette	29 251		9 530	0-	38 781
TOTAL I	29 251		12 984	3 454	38 781

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15	15	
Débiteurs divers	5 500	5 500	
Charges constatées d'avance	466	466	
TOTAL	5 981	5 981	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 049	10 049		
TOTAL	10 049	10 049		

Variation des fonds propres

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 049
Total	10 049

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	466
Total	466

Subventions d'équipement

Néant.

-Subvention de fonctionnement reçue :

Mairie de Berre l'Etang : 362.455 €

Total : 362.455 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

mise à disposition par la Mairie de BERRE L'ETANG :

- locaux -conso edf, eau, tel : produits+entretien , personnel entretien — valeur estimée : 12.026.92 €

total : 12.026.92 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail

Jean-Claude CALEGARI
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

Pôle d'Activité Les Milles
100 rue Victor Baltard
13854 AIX-EN-PROVENCE
CEDEX 3
tél : 04 84 25 30 00

jccalegari@cogep.fr

www.cogep.fr

COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL MUNICIPAL

Siège social : HOTEL DE VILLE
13130 BERRE L'ETANG

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2025

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL MUNICIPAL relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association COMITE DES OEUVRES SOCIALES DU PERSONNEL MUNICIPAL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans les paragraphes « Changement de réglementation comptable » de l'annexe sur les incidences des changements de méthode comptable induits par la première application du règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à AIX-EN-PROVENCE, le 22 Octobre 2026
Le Commissaire aux comptes
COGEP AUDIT, représenté par
Jean-Claude CALEGARI



Association Comité des Oeuvres Sociales du Personn

Hôtel de Ville

13130 BERRE L'ETANG

COMPTES ANNUELS du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe ANC 2022-06	

MOZAIK CONSEIL ET EXPERTISE
455 BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

13300 SALON DE PROVENCE
04.90.44.72.56

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 640	1 640				
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	15		15	15		
	Total II	1 655	1 640	15	15		
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	5 500		5 500	646	4 854	751.39
	Charges constatées d'avance (2)	466		466	480	14-	2.92-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	42 849		42 849	37 438	5 411	14.45
	Total III	48 815		48 815	38 564	10 251	26.58
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(IV)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	50 470	1 640	48 830	38 579	10 251	26.57

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	29 251	16 267	12 984	79.82
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	9 530	12 984	3 453-	26.60-
	Situation nette (sous total)	38 781	29 251	9 530	32.58
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	38 781	29 251	9 530	32.58
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total IV				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	10 049	9 329	720	7.72
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance				
	Total V	10 049	9 329	720	7.72
	Écarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	48 830	38 579	10 251	26.57

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 10 049 9 329

(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	113 420	87 121	26 299	30.19
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	362 455	358 750	3 705	1.03
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		1 416	1 416-	100.00-
Total I	475 875	447 288	28 588	6.39
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	350	700	350-	50.00-
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	152 526	125 992	26 534	21.06
Aides financières	107 849	107 206	643	0.60
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	176 623	171 374	5 249	3.06
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	29 040	29 090	50-	0.17-
Total II	466 388	434 362	32 026	7.37
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	9 488	12 926	3 438-	26.60-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	43	58	15-	25.93-
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	43	58	15-	25.93-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	43	58	15-	25.93-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	9 530	12 984	3 453-	26.60-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	475 918	447 345	28 573	6.39
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	466 388	434 362	32 026	7.37
5. EXCEDENT OU DEFICIT	9 530	12 984	3 453-	26.60-

ANNEXE

SOMMAIRE

- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Art. 831-1 - Principes généraux

- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF

Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF

Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

REGLEMENT ASSOCIATIONS - DISPOSITIONS GENERALES

Art. 431-2 - Description de l'objet social, activites et moyens mis en oeuvre
Art. 431-5 - Tableau de variation des fonds propres
Art. 431-9 - Concours publics et subventions
Art. 431-10 - Contributions volontaires en nature

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 48 830.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un excédent de 9 530.40 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.
Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.
permanence des méthodes : sauf concernant la première application de l'ANC 2022-06

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations significatives

Changement de réglementation comptable

À compter du 1er janvier 2025, l'association a appliqué les dispositions du règlement ANC n° 2022-06 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications et notamment :

-Une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
-La suppression de la technique de transfert de charges,
-La modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature.

Les dispositions de ce règlement s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Conformément aux dispositions de l'article 833-1 et suivants du PCG, l'annexe aux comptes annuels présente de manière détaillée la nature des changements intervenus, les méthodes d'évaluation et de comptabilisation désormais retenues ainsi que les modalités de transition appliquées.

L'application de ce règlement n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et ne nécessite, en conséquence, aucune information chiffrée complémentaire.

- OBJET SOCIAL, ACTIVITÉS ET MOYENS MIS EN OUVRE -

(Art. 431-2)

Objet social de l'entité

-Description de l'objet social de l'entité :
Le C.O.S.P.M. a pour objet d'organiser au profit de ses adhérents et leurs ayants droit définis dans le règlement intérieur, des activités de loisirs, de détente et divers autres services.

-Description de la nature et du périmètre des activités et missions sociales réalisées :
Missions sociales : chéques vacances, chéques cadhoc (actifs et retraités), rentrées scolaire destinée aux collégiens, lycéens et étudiants.
Evènements : naissance, mariage, départ à la retraite.
Activités de loisirs : voyages, locations, week end, soirées.
Noel aux actifs : cadeaux : 60 € par personne.
Noel aux enfants : jouets, spectacles, gouter.
Noel aux retraités : cadeaux et repas.
-Description des moyens mis en oeuvre :
Subvention de la mairie de Berre l'Etang et participation des agents.
Secrétariat , CA, responsable et trésorier.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	367			367
Mobilier	1 273			1 273
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	15			15
TOTAL	1 655			1 655

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	367			367
Mobilier	1 273			1 273
TOTAL	1 640			1 640

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Frais d'établissement	5 ans	Linéaire
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement	5 ans	Linéaire
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	5 à 10 ans	Linéaire
Droit au bail		Non amortissable
Fonds commercial	10 ans	Linéaire
Autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Constructions	20 à 50 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	10 à 30 ans	Linéaire
Constructions	5 à 10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	5 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres immobilisations financières	15	15	
Créances de l'actif immobilisé	15	15	
Débiteurs divers	5 500	5 500	
Créances de l'actif circulant	5 500	5 500	
Charges constatées d'avance	466	466	
TOTAL	5 981	5 981	

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	10 049	10 049		
TOTAL	10 049	10 049		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Moyens mis en oeuvre

l'effectif du personnel au 31.12.2025 est de 3 personnes à temps plein.

Faits caracteristiques

Faits caracteristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou entre la cloture et l'approbation des comptes.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE
Subvention en hausse de : 3705 €

- TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES -

(Art. 431-5)

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	16 267	12 984		0	29 251
Excédent ou déficit de l'exercice	12 984			3 453	9 530
Situation nette	29 251		9 530	0-	38 781
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	29 251	12 984		3 454	38 781

- CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS -

(Art. 431-9)

Organismes financeurs	Objets	Montants
CONCOURS PUBLICS		
Total concours publics		
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		
MAIRIE DE BERRE L'ETANG	SUBVENTION	362 455
Total subv. exploitation		362 455
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Total subv. investissement		
CONTRIBUTIONS FINANCIERES		
Total contributions financières		
TOTAL GÉNÉRAL		362 455

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES -

(Art. 431-10)

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	12 027	17 503
TOTAL	12 027	17 503
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	12 027	17 503
TOTAL	12 027	17 503

- ETAT SEPARE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER -

(Art. 434-4)